

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

Ouverture de séance et installation par Mr le Maire, celui-ci s'exprime de nombreuses minutes sur l'importance de la place des jeunes au sein de la ville de Blain, et leur force de consultation. Les élus présents sont ravis de voir que l'assemblée est au complet et c'est bon signe, Mme Guihot est excusée pour raison professionnelle mais il est rappelé que ce sera une des interlocutrices importantes. « Les jeunes auront un rôle prédominant et nous permettrons d'avancer main dans la main, peu importe leurs établissements car c'est pour Blain, pour les jeunes, et pour la communauté que nous allons travailler ensemble », c'est sur cette phrase que le conseiller missionné CMJ reprend la parole à la suite de l'intervention de Mr Le Maire. Mr Mormann responsabilise et remercie l'assemblée sur l'attention portée à cette chose nouvelle qu'est le CMJ, et s'étonne de l'engouement de certains des jeunes pour faire avancer la ville. Une adresse est mise à leur disposition : cmj@ville-blain.fr

Il en suit un tour de table avec une présentation des différents membres, nouveaux conseillers municipaux jeunes. Ils prennent peu à peu conscience de l'importance qu'ils vont avoir au sein des différents dialogues et se montrent bien par leur aise dans la salle du conseil municipal.

Il est ensuite précisé par Mme de Boysson et Mr Mormann la définition des objectifs, qui en l'espèce consisteront à recenser leurs projets, les faire intervenir sur toutes les thématiques telles qu'elles soient. Monsieur le Maire souligne « qu'aucune question n'est idiote et qu'il ne faut en aucun cas hésiter à la poser et à faire remonter l'information », c'est sur ce point que l' élu missionné s'adresse aux conseillers jeunes en leur montrant que par ailleurs tout n'est pas réalisable dans la minute et que certaines choses sont facilement envisageables et que d'autres ne pourront pas voir le jour. Ainsi il en suit une reprise courte des statuts et missions du CMJ.

Ensuite dans le but d'avoir un référent par établissement, il est procédé à une élection des présidents d'établissement par collège électoral. Le premier scrutin s'exécute à bulletin secret pour le collège St Laurent, Ann CHARPENTIER en devient la présidente. Le lycée St Clair quant à lui présente un seul président en l'occurrence Logan LÉPINE. Pour terminer le collège le Galinet quant à lui présente un seul président Maxence MORMANN. Nous rappelons que le lycée Camille Claudel n'est pas représenté or nous comptons sur des représentants dans 2 ans lors des nouvelles élections.

Il en suit la mise en place de l'agenda et plus particulièrement la mise en place de la date de la prochaine séance du CMJ en l'occurrence le **Mardi 20 Janvier 2015 à 17H30.**

Il en suit un moment de convivialité, afin que tous puissent faire connaissance, et déjà commencé à discuter de leurs envies et projets.

Jean-Michel BUF
Maire de BLAIN

Nolann MORMANN
Conseiller Missionné CMJ